

BLV Mag n°206

Janvier 2022



BELLE ANNÉE 2022 !

**CONSTRUIRE
LE BOURG-LÈS-VALENCE DE DEMAIN**

Belle année
2022

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE



Sommaire

4 **La rétro du mois**
Les temps forts en image

6 **Le dossier**
Les grands projets du plan de mandat

10 **La ville s'engage**
Pour favoriser l'accessibilité du service public à tous les usagers

11 **Vie d'asso**
Le Cyclo Bourcain

12 **Le portrait**
Belinda Bonazzi

14 **Tribunes**
Libre expression

15 **L'état-civil et les brèves**



La photo du mois

Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag **#bourglesvalence**



Merci à **@willwrcaxel**

Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



Pour célébrer cette nouvelle année pleine d'espoir, Laurent Miraglia, à la Une de ce numéro du BLV Mag, a illustré la carte de vœux de la municipalité distribuée à la population bourcaine.

Merci à lui pour ses dessins et son regard malicieux sur l'actualité de notre commune !

Entre nous...

À l'aube de cette nouvelle année, au nom de toute l'équipe municipale, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de bonheur, de réussite, mais surtout de bonne santé, en espérant que 2022 marque la fin de la crise sanitaire et le retour à une vie normale, faite de convivialité et de partage.

Pour l'heure, la recrudescence du virus nous oblige à annuler les traditionnelles cérémonies de vœux par quartier.

Quelle meilleure occasion que l'entrée dans cette nouvelle année pour évoquer les perspectives à venir. Le dossier de ce BLV Mag vous présentera les grands projets qui rythmeront notre commune jusqu'à la fin du mandat.

Aussi, je vous invite, à partir du mercredi 19 janvier prochain à 19h, à vous connecter sur la page Facebook, sur Youtube et sur le site internet de la ville (www.bourg-les-valence.fr) pour les découvrir en vidéo.

Sécurité, santé, cadre de vie, éducation, emploi, mobilité, vie associative... L'équipe municipale est à pied d'œuvre pour construire le Bourg-lès-Valence de demain.

Pour une ville encore plus dynamique, plus sûre, plus écologique, plus solidaire et plus humaine.

Belle et heureuse année à toutes et à tous !



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

En vidéo



Marlène Mourier et le Conseil municipal
vous donnent rendez-vous

à partir de mercredi 19 janvier
à 19h

 Ville de Bourg-lès-Valence

 YouTube Ville de Bourg-lès-Valence

BOURG-LÈS-VALENCE www.bourg-les-valence.fr



BLV Mag • Directeur de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Kilyana Wirtz, Yoann Prin • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : janvier 2022 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



25 novembre

**BOURG-LÈS-VALENCE MOBILISÉE
CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**



**“JOB DATING”
AVEC DES AGENCES D’INTÉRIM**

10 novembre

**PLUS DE 2400 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS
AUX SENIORS**

20 et 21 décembre



**RÉUNION PUBLIQUE D’INFORMATION
SUR LES TRAVAUX DU PONT DE CROISEMENT
A7 / N7 AVEC VINCI AUTOROUTES**



17 novembre

**PRÉSENTATION DE LA SAISON
CULTURELLE DU THÉÂTRE LE RHÔNE**



15 novembre



11 novembre

**CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE
DU 11 NOVEMBRE 1918 ET DE L'HOMMAGE
À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE**



21 décembre

**REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES
AU SERVICE DE LA MUNICIPALITÉ**



27 novembre

**ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
BOURCAINS**

**PLUS DE 4000 VISITEURS AU VILLAGE DE NOËL
DES VILLES JUMELLES**

4 et 5 décembre



17 décembre

**ENVIRON 600 JOUETS COLLECTÉS POUR LE
SECOURS POPULAIRE DANS LE CADRE DE
L'OPÉRATION "LA ROSERAIE AUX CADEAUX"**

CONSTRUIRE LE BOURG-LÈS-VALENCE DE DEMAIN

Avec comme objectif principal d'améliorer toujours plus le bien-être des habitants, l'équipe municipale s'est fixée comme cap pour les cinq prochaines années de tenir ses engagements pour faire de Bourg-lès-Valence une ville encore plus dynamique, plus sûre, plus écologique, plus solidaire, plus humaine. Découvrez les grands projets qui rythmeront notre commune jusqu'en 2026.

UN PROJET EMBLÉMATIQUE : LA NOUVELLE PASSERELLE ET SON BELVÈDÈRE DE L'ÎLE-PARC GIRODET

Quand attractivité rime avec responsabilité

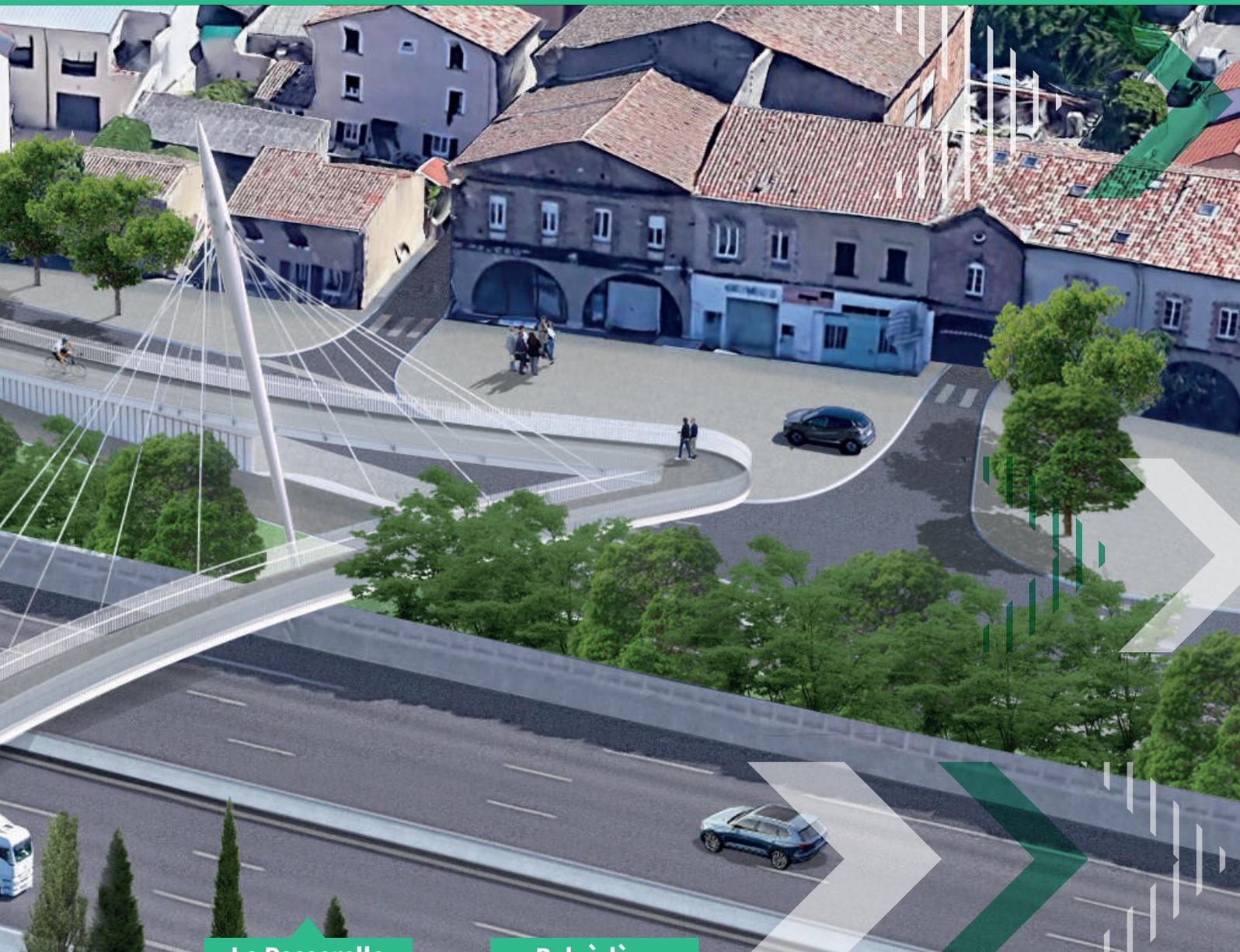
En reliant la ville et le fleuve, la passerelle architecturale au-dessus de l'A7 et son belvédère sur le Rhône marqueront l'achèvement de l'aménagement du site de l'Île-Parc Girodet, transformé en un véritable havre de nature.

Grâce à un cheminement piétons sécurisé, la nouvelle passerelle sera **accessible à tous**, aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

Intégrée au futur Plan Vélo de la commune, elle fera également partie de l'itinéraire officiel de la ViaRhôna, voie cyclable exceptionnelle reliant le Léman à la Méditerranée.

Cet ouvrage, unique en France, constituera **le nouveau symbole de la ville** en devenir qu'est Bourg-lès-Valence.

Une ville en phase avec les grands défis de son époque, dont le rayonnement et l'attractivité se conjuguent avec les enjeux de développement durable que sont **la valorisation des mobilités douces, la biodiversité, les espaces naturels et les paysages.**



La Passerelle

Belvédère



Le dossier — Les grands projets du plan de mandat

UNE VILLE ENCORE PLUS DYNAMIQUE

S'engager pour une attractivité renforcée

Une ville en développement : Réalisation de la passerelle et de son belvédère à l'Île-Parc Girodet, valorisation paysagère de l'entrée de Valence Nord, transformation du cœur de ville et lancement de la requalification paysagère de l'avenue de Lyon

Une offre associative et culturelle enrichie : création d'une maison des associations, rénovation ou reconstruction du Théâtre Le Rhône doté d'une salle polyvalente, poursuite des événements (festival MusikàBourg...) et animations (marchés à thèmes, culture en ville...)

Des mobilités facilitées : Plan Vélo, nouvelle passerelle modes doux (itinéraire ViaRhôna)

Le sport pour tous : rénovation ou reconstruction du gymnase du Cosec, requalification et rénovation de la piscine d'été, réflexion sur la création d'une base nautique

Nos écoles : rénovation du groupe scolaire Moulin d'Albon et de l'école maternelle Germain Fraisse

Rayonnement à l'international avec la Cartoucherie, éco-lieu innovant et créatif d'animation à dimension internationale, mise en valeur de la ville grâce au passage de la ViaRhôna, jumelage avec l'Italie et l'Irlande, qui rejoindront l'Allemagne et l'Arménie

Soutien au commerce pour le rendre plus dynamique, avec la poursuite du Plan Commerces



UNE VILLE ENCORE PLUS HUMAINE

S'engager pour un service public au plus près de la population

Une administration moderne, dynamique, décloisonnée, avec la mise en place d'un Guichet unique

Participation citoyenne et dialogue avec les Bourcains : une équipe municipale à l'écoute de tous (permanences, réunions de concertation, démocratie participative)

Égalité et respect femmes-hommes : mise en place d'actions contre les violences faites aux femmes

UNE VILLE ENCORE PLUS ÉCOLOGIQUE

S'engager pour une ville agréable et durable

Un patrimoine vert valorisé : une ville à la campagne avec le poumon vert du Valentin, une ville d'eau avec de nombreux canaux, une multitude d'espaces verts, **3 000 arbres plantés** à l'Île-Parc Girodet, le parc de la Cartoucherie Bernard Piras en plein cœur de ville, le **label 2 Fleurs** "Villes et Villages Fleuris" avec la **volonté d'obtenir le label 3 Fleurs**, opération façades

Végétalisation pour déminéraliser : création d'îlots de fraîcheur, projet de végétalisation de cours d'écoles, construction et/ou réhabilitation des bâtiments conformes aux nouvelles normes environnementales

Des aménagements raisonnés : les dimensions environnementales et architecturales, des priorités dans les projets de construction, restructuration des quais, intensification de la production d'énergie verte, optimisation accrue de l'installation de panneaux photovoltaïques, veille sur les innovations environnementales

Les Bourcains associés : sensibilisation du jeune public à la démarche écologique, sensibilisation des Bourcains à la biodiversité, en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)



UNE VILLE ENCORE PLUS SÛRE

S'engager pour un cadre de vie plus apaisé

La tranquillité publique renforcée, grâce à une police municipale de proximité, avec une brigade de nuit et de week-end, d'avril à fin octobre et la labellisation de nouveaux quartiers "Citoyens vigilants".

Un déploiement des dispositifs : augmentation du nombre de caméras de vidéoprotection et acquisition de caméras chasseur (stop aux décharges sauvages), sécurisation des écoles et de leurs abords, collaboration renforcée avec la Police nationale.

UNE VILLE ENCORE PLUS SOLIDAIRE

S'engager pour accompagner les Bourcains au quotidien

Notre priorité : améliorer le pouvoir d'achat, avec l'inauguration prochaine de la Maison du pouvoir d'Achat (mutuelle communale négociée, achat groupé d'énergie verte, assurance santé pour les animaux de compagnie...)

Un accès aux soins pour tous : construction du Centre de santé polyvalent (médecins généralistes salariés du centre de soins), intégration de Bourg-lès-Valence dans la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), développement de la téléconsultation

Un accompagnement des Bourcains vers l'emploi : cellule emploi renforcée, organisation de "Job dating" en mairie et en entreprise, accompagnement des entreprises dans leurs recrutements

Accompagnement de la jeunesse vers la citoyenneté, avec la poursuite du Conseil Municipal des Jeunes

Solidarité avec les seniors : accompagnement pour le bien vieillir, renouvellement des évènements conviviaux pour les seniors : spectacles, repas, voyages, thés dansants,...

Ensemble avec nos différences : navette dédiée aux déplacements ponctuels des seniors et des personnes en situation de handicap, poursuite de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), formation à la langue des signes des agents municipaux d'accueil

Bien vivre en ville avec son animal : actions de sensibilisation auprès des propriétaires d'animaux, création de caniparc, mise en place de Chatipi, prévention et stérilisation des chats errants



Améliorer l'accueil des administrés en situation de handicap

La municipalité a mis en place des ateliers d'initiation à la langue des signes à destination des agents municipaux en contact avec le public, afin d'accueillir dans de meilleures conditions les personnes sourdes et malentendantes.

Qu'ils soient agents d'accueil au guichet de la mairie, au service éducation, au centre technique municipal, à la direction des ressources humaines, animateur pour enfants, assistant vie associative : **ils sont huit à se former à la langue des signes** au sein des ateliers mis en place au par la Ville depuis le 17 novembre dernier.

D'une durée de 24 heures, répartie sur 8 séances de 3 heures chacune, la formation est assurée par **Florence Davroult**, experte dans la formation professionnelle à l'accueil du public sourd en collectivité, laquelle a déjà accompagné de nombreuses structures de la région.

Chaque atelier, d'un contenu relativement dense, requiert une participation active et vise à permettre aux stagiaires d'**être capables d'échanger avec un public ayant un handicap auditif** grâce à la langue des signes.

Réservé à des groupes restreints afin de faciliter l'apprentissage de chacun, **le dispositif sera étendu après le mois de février à d'autres agents**, à l'issue de cette première expérimentation si le retour des participants s'avère positif.

Instaurée à l'initiative de Sophie Tanchon, Conseillère municipale déléguée aux personnes en situation de handicap, cette session de formation s'inscrit dans le projet politique de la municipalité de **renforcement de l'accessibilité et de lutte contre les discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap**, à l'image du déploiement de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP).



Sophie Tanchon

Conseillère municipale déléguée aux personnes en situation de handicap

“ **Garantir l'accessibilité du service public pour tous les citoyens, quels que soient leur fragilité ou leur handicap, demeure un impératif essentiel.**

Nous en faisons une priorité, que nous veillons à intégrer de manière systématique dans nos politiques publiques, dans tous les domaines. ”

La vie d'asso — Le Cyclo Bourcain



Jean-Yves ROUX	1980-1991
André BONZI	1991-1995
René FERERE	1995-1999
André BONZI	1999-2000
Jacques COULET	2000-2002
Rémy CONTANT	2002-2003
Lucien LAUGIER	2003-2004
Yoann GRENIER	2004-2006
Jean-Michel DESCOMBES	2006-2009
Christian COURTIER	2009-2012
Jean-Pierre BAÏARDI	2012-2019
Daniel CROUZET	2019-.....

Le plaisir de découvrir autrement les routes de la région

Le Cyclo Bourcain a célébré ses 40 ans d'existence en présence de Daniel Crouzet, l'actuel président et de ses prédécesseurs.



Le club compte **114 adhérents**. Tous les profils sont acceptés : cyclistes débutants comme rouleurs plus confirmés. Il est même possible de participer aux sorties en vélo électrique.

Trois fois par semaine, ces passionnés de la Petite Reine se retrouvent sur le parvis de la mairie et se répartissent par groupe de niveaux entre les plus entraînés et ceux qui préfèrent adopter un rythme plus modéré.

Au Cyclo Bourcain, on roule d'abord pour le plaisir de découvrir les magnifiques et innombrables routes touristiques que comptent la Drôme et l'Ardèche, le plaisir de se dépasser dans l'effort, en pédalant à plusieurs. Comme l'explique **Daniel Crouzet**, "ce n'est pas un sport d'équipe. Le fait d'être en club permet la rencontre et l'échange autour d'une pratique

commune. Notre région est venteuse, c'est donc un avantage de rouler en groupe pour se protéger du vent et avancer plus facilement."

Dynamique, le club organise chaque année de nombreux séjours et voyages à destination de ses adhérents ainsi que des épreuves cyclistes à l'image de la Randonnée des Violettes, dont la **34^e édition** a eu lieu en septembre dernier.

En savoir +

Licence : 65,50€ par an

☎ 06 01 97 29 74

💻 www.cyclo-bourcain.net

✉ 4, rue Émile Vidal
Bourg-lès-Valence

Une permanence est organisée tous les derniers vendredis du mois (sauf en juillet et août)

Le portrait — Belinda Bonazzi

La passion de l'écriture chevillée au corps



Originaire de Bourg-lès-Valence, Belinda Bonazzi écrit depuis de nombreuses années. Une nouvelle étape vient d'être franchie dans sa vie d'auteure avec la sortie de son premier roman, *L'Horloge, Claire et notre voyage en train vers la mer*, publié dernièrement aux éditions Maïa.

“ *L'écriture est pour moi une passion, un besoin, une des choses les plus importantes de ma vie. Si je n'écris pas, je ne suis pas bien.* ”



Adolescente, Belinda Bonazzi porte moins d'intérêt à la littérature qu'au cinéma et au théâtre. C'est pourtant à travers cette discipline, pratiquée depuis le lycée, qu'elle se découvre une passion pour le verbe. *La Cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco, *En attendant Godot* de Samuel Beckett, ... Les grands auteurs de l'absurde l'intriguent et l'amènent à s'interroger sur la signification et le sens réel des mots.

Puis elle découvre Paul Auster et la Trilogie new-yorkaise grâce à un professeur de fac. C'est la révélation : elle aussi deviendra écrivaine. Si l'envie d'écrire est bien présente, Belinda doit aussi affronter le manque de confiance en soi, le sentiment d'illégitimité que ressent chaque jeune auteur lorsqu'il rédige ses premiers textes. Elle trouve le courage nécessaire pour surmonter ses doutes auprès de son père, **Fernand Bonazzi**, musicien bien connu des Bourcains décédé il y a peu, et auquel Belinda a souhaité dédier son premier roman.

Après quelques années passées à jongler entre son métier de traductrice et sa passion, elle se consacre désormais à l'écriture à temps plein. *“Le matin, je préfère structurer mes idées, mettre en place les intrigues, surtout lorsque je débute une nouvelle histoire. Mais je peux écrire à n'importe quel moment de la journée. Même si j'ai une idée dans la nuit, je vais me relever pour la noter. Pour la relecture, c'est pareil : je n'arrête pas.”*

Aujourd'hui, la publication de son premier roman *L'Horloge, Claire et notre voyage en train vers la mer*, une fiction inspirée de souvenirs de sa propre vie, marque un tournant dans sa vie d'écrivaine. *“C'est une expérience très exaltante, avec plein de nouveaux aspects à découvrir mais aussi beaucoup de stress. Mon éditeur m'implique dans chaque étape de la publication : la conception de la couverture, les corrections... C'est parfois compliqué car on trouve toujours quelque chose à modifier, mais à un certain moment, il faut accepter de lâcher prise.”*

Son conseil à tous les lecteurs qui rêvent de devenir écrivains : ne pas hésiter à se lancer. *“N'importe quelle idée qui nous passe par la tête peut s'imbriquer avec des événements de la vie de tous les jours. Il ne faut pas avoir peur de les noter. C'est comme ça que naissent les histoires. Deux phrases sur un bout de papier, parfois, ça peut devenir une nouvelle ou un roman. Parfois, mais pas toujours, c'est pour cela qu'il ne faut jamais abandonner.”*



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Construire l'avenir malgré les contraintes du présent.

Adoptées en conseil municipal le 15 décembre dernier, les orientations budgétaires pour l'année 2022 définies par les élus de la majorité se veulent à la fois ambitieuses et responsables.

Dans un contexte contraint de baisse des dotations de l'État aux collectivités et d'augmentation des dépenses liées à la crise sanitaire, nous avons veillé à définir une trajectoire financière saine, sans augmenter la fiscalité ni mettre en péril les capacités d'épargne de la ville pour les prochaines années.

Si nous devons demeurer constamment vigilants, ces contraintes ne doivent pas toutefois nous conduire à hypothéquer l'avenir. C'est pourquoi nous allons maintenir une politique d'investissement volontariste, programmée dans le temps, se traduisant par des projets concrets en matière de sécurité, de santé, de cadre de vie, d'éducation, d'emploi,...

Ces orientations sont le fruit de nos engagements pris lors de la campagne électorale. Nos promesses seront tenues !

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Un service public efficace et de qualité

La crise sanitaire que nous traversons illustre, une nouvelle fois, le besoin d'un service public de proximité et de qualité

Au niveau local, les agents de la mairie et de l'agglomération œuvrent au service des habitants.

Nous les rencontrons régulièrement, nous soutenons leur besoin de reconnaissance, de dialogue, de modernisation et de moyens.

Chères Bourcaines, chers Bourcains, nous vous souhaitons une belle année 2022

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Brigitte Bajard - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont

Recensement de la population : en 2022, 8 % de nos administrés seront recensés et recevront un courrier de la Ville

Quatre agents recenseurs, en possession d'une carte tricolore certifiée par la mairie, se rendront au domicile des Bourcains concernés **du 20 janvier au 25 février** pour leur remettre un questionnaire à retourner dûment rempli par internet. En cas de refus, l'agent recenseur pourra récupérer les données lors d'un second rendez-vous, avant le 25 février au soir. La Ville vous remercie de leur réserver le meilleur accueil et de faciliter leur mission en restituant vos questionnaires au plus tôt. Un affichage a été mis en place du 10 au 18 janvier.

Les 4 agents recenseurs :



Nathalie Andria



Léna Brot



Christel Chabot



Patricia Saury

Réglementation sur les puits et forages d'eau à usage domestique

Suite au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence en 2019, il est désormais interdit de réaliser tout nouveau puits ou forage d'eau à usage domestique sur certains secteurs du territoire communal.

Si vous avez un projet de puits ou forage d'eau, vérifiez s'il est interdit ou autorisé en contactant les animateurs du SAGE par courriel : premp@ladrome.fr, ou en vous rapprochant de la mairie (accueilmairie@bourg-les-valence.fr).

Pour rappel, depuis 2009, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré auprès de la mairie quelle que soit sa date de réalisation.

Hommage à Jeannine Jouan : conseillère municipale d'octobre 2019 à juin 2020



C'est avec une profonde émotion que nous saluons la mémoire de Jeannine Jouan, disparue le 28 novembre dernier.

Conseillère municipale sous la précédente mandature, Jany était une femme d'engagement, déléguée à la vie associative, aux relations avec les maisons de quartier et la MJC, et référente pour les zones de rencontre et les espaces partagés. Engagée dans le monde associatif, elle était une bénévole généreuse et dévouée au service des seniors comme Dame de cœur. Sa mobilisation au service de la collectivité, au service des autres, était sans commune mesure.

Aujourd'hui, c'est l'une des nôtres que nous pleurons. Jany va laisser un vide immense mais restera à jamais dans nos cœurs et nos mémoires. À sa famille et à ses proches, toute l'équipe municipale leur présente ses plus sincères condoléances.

État civil

NAISSANCES

Juliette Grenier
Lyo Chapelet

Lyllo Barruyer
Gabriel Autrel

Leya Khaled Benfriha
Nino Fourez

Marcelline Guichard
Angèle Rayappan

Lilian Marcellin
Miran Avci

DÉCÈS

El Ayachi Lahzami
Haroutioun Keumurian
Valentin Soubeyran
Henri Brugnéra

Pierre Trova
Thierry Dubois
Henri Aharonian
Max Roussel

Michel Furin
Paul Chavalard
Bernard Blache
Brigitte Bard

Pascale Soleil
Robert Henry
Guy Pirot
Romana Lazzaro

MARIAGES

Giorgi Khispekhishvili / Elizaveta Kventsashvili

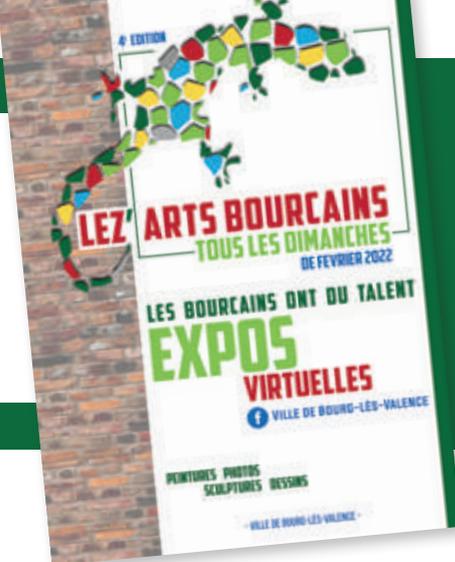
Alain Bouly / Christelle Piazza

PARRAINAGES

Charlie Fortier

Retrouvez les artistes exposants de la 4^e édition *Lez'Arts Bourcains*.

En raison de la crise sanitaire, l'évènement est à nouveau organisé cette année de manière virtuelle. Les œuvres sont à découvrir chaque dimanche du mois de février, sur la page Facebook de la Ville ( Ville de Bourg-lès-Valence)



Théâtre

Le Rhône

LE PROGRAMME

MERCREDI 12 JANVIER 15H

Music-Hall



Compagnie Trabucco

VENDREDI 14 JANVIER 20H30

Humour



VAMP privée.com

SAMEDI 15 JANVIER 20H30

Théâtre



Les hommes sont des femmes comme les autres

JEUDI 20 JANVIER 20H

Humour



Pierre-Emmanuel Barré

Humour

DIMANCHE 23 JANVIER 17H



Seb Mellia

Humour

SAMEDI 29 JANVIER 20H



Bérengère Krief

Humour

JEUDI 3 FÉVRIER 20H



Chicandier et son Mathou

Théâtre

SAMEDI 5 FÉVRIER 20H30



Et elles vécutent heureuses

Humour

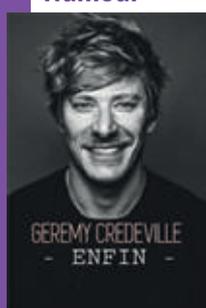
DIMANCHE 6 FÉVRIER 16H



Zize

Humour

VENDREDI 18 FÉVRIER 20H30



Gérémy Credeville

Concert

SAMEDI 19 FÉVRIER 20H30



Timal

Concert

VENDREDI 25 FÉVRIER 20H30



Flavia Coelho